

Un épisode de la vie de J.-G. Fichte

Autor(en): **Ritter, C. / Fischer, Kuno**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger**

Band (Jahr): **2 (1869)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN
ÉPISODE DE LA VIE DE J.-G. FICHTE

D'APRÈS

KUNO FISCHER ¹

« Si l'on compare la valeur intellectuelle de Fichte avec l'influence qu'il a exercée sur les esprits, le contraste est frappant. Sans doute le monde lui a largement accordé la gloire : son nom est devenu populaire et illustre ; et il n'est pas à craindre que ce nom soit jamais oublié. Le public le retiendrait quand même les philosophes se donneraient l'air de l'ignorer. Nicolaï, à qui la prétention de prophétiser seyait moins qu'à personne, a prédit qu'en 1840 Fichte serait oublié. Et en 1862, l'Allemagne a célébré le jubilé de Fichte ! Mais il y a une autre manière de reconnaître la valeur d'un homme que d'honorer son nom et de fêter son anniversaire, — c'est de savoir exactement ce qu'il a fait et d'apprécier dignement son œuvre. Un philosophe qui n'est pas compris n'a aucun avantage sur un philosophe qui est oublié. Et en ce sens je dois avouer que la prédiction de Nicolaï s'est largement accomplie. Il avait beau jeu à prédire puisqu'il jugeait les autres par lui-même, et qu'il pouvait le faire en toute sécurité pour la foule innombrable des gens de son espèce. Pour fixer l'époque où Fichte serait un philosophe oublié (c'est-à-dire, non compris), il n'avait besoin d'aucune date particulière ; il aurait pu désigner l'an 1804 — et il l'a fait — tout aussi bien que l'an 1840. Il y a beaucoup de gens qui honorent le nom de Fichte des lèvres et

¹ *Geschichte der neuern Philosophie*, von Kuno Fischer. V^{ter} Band. *Fichte und seine Vorgänger*, Heidelberg, 1868, 1^{re} partie. 1 vol. in-8, 832 pages.

parlent de lui comme d'un grand philosophe, quoique, au fond, ils ne le connaissent et ne le comprennent pas mieux que Nicolaï. Ils font du moins ce sacrifice aux convenances. Mais le plus grand nombre, trouvant ce sacrifice trop pénible, pensent et parlent encore aujourd'hui de Fichte, comme les plus pauvres têtes des plus mauvais jours de notre *époque des lumières*. Ils plaisantent sur le *moi* et le *non-moi*, sur le *moi* qui doit renfermer tout en lui et se trouve amené par là aux situations les plus singulières, etc. : et ainsi ils accomplissent honnêtement et dignement en leur personne les visions du *Proktophantasmite* ¹.

« C'est souvent le sort de grands et profonds penseurs d'être éclipsés pour longtemps par l'ombre que projette leur époque et de ne reparaitre qu'à la lumière de la postérité. Mais il n'est pas nécessaire que chaque fois un siècle entier s'écoule, comme pour Spinoza, avant que le jour vienne où un philosophe est vraiment compris et justement apprécié. Dans notre philosophie allemande, aucun pas en avant n'est possible si l'on n'a suivi les voies tracées par Kant et Fichte et si l'on n'a fréquenté assidûment l'école de la *Critique de la raison pure* et de la *Théorie de la science*. Le développement de ces systèmes n'est pas seulement une histoire, il est aussi comme une *école vivante*, indispensable à quiconque veut apprendre à philosopher, à quiconque veut comprendre la philosophie.

« Les essais de nouveaux systèmes qui sont tentés çà et là de nos jours fournissent, par la négative, une frappante démonstration de ce que j'avance : ils sont pauvres, stériles, sans action, et comme tâtonnant au hasard, dans la même mesure où leurs auteurs se sont épargné cette école et ne connaissent rien de ces philosophes, ou ne les connaissent qu'à moitié, ce qui revient tout à fait au même.

« Ces systèmes improvisés, sans base solide, sans racines dans le passé, font l'impression de châteaux de cartes, encore plus vite renversés que construits. Cela rappelle la fable de Gellert : « L'enfant saisit les cartes bariolées. Si je bâtissais une maison ! se dit-il. » Qu'on laisse les cartes aux enfants, mais qu'on laisse les enfants et les cartes à la porte de la philosophie !

« Si ces essais vains et vides restent, comme il arrive le plus souvent, sans écho dans le public, le mal n'est pas grand et n'atteint que ceux qui y ont consacré et perdu leur temps. Le dévelop-

¹ C'est sous ce nom que Goethe a ridiculisé Nicolaï dans la *Nuit du Sabbat*.

pement de la philosophie ne gagne rien sans doute à de tels travaux, mais du moins la culture philosophique des esprits n'a presque pas à en souffrir. Le mal est bien pire lorsqu'une œuvre prétentieuse et sans portée, qui se donne l'air d'un système, arrive, grâce à des influences extérieures et à des circonstances particulières, à un retentissement passager. C'est un recul dans la culture philosophique de l'époque. Au lieu du château de cartes dressé sur la table, nous avons un village à la Potemkin improvisé sur la route, et qui dure jusqu'au moment où l'impératrice Fortuna a passé. Après avoir improvisé les systèmes, on improvise bientôt les philosophes, car le village veut avoir ses habitants; au lieu d'aller à l'école, ces spéculatifs courent après la faveur et deviennent maîtres de philosophie avant d'avoir montré les connaissances de simples élèves. Cela retarde d'autant la philosophie, et il n'y a peut-être pas de meilleur moyen pour la bannir de plus en plus des lieux qui seraient le théâtre naturel de son activité. Ces conséquences funestes sont évidentes, — trop évidentes pour n'être pas aussi *voulues*.

« C'est là un état de choses triste à considérer et qui sera peu attrayant à dépeindre. Mais j'ai commencé une œuvre qui, pour être complète, doit être poursuivie jusqu'à l'époque actuelle. »

Les pages qu'on vient de lire sont tirées de la préface mise par M. Kuno Fischer à son volume sur Fichte. Toutes les personnes qui s'intéressent aux études philosophiques connaissent l'ouvrage que le célèbre professeur d'Iéna a consacré à l'histoire de la philosophie moderne de Descartes à Kant¹. Les rares qualités d'exposition qui distinguent cette histoire faisaient vivement désirer que l'auteur continuât son travail jusqu'à la période contemporaine. Après huit ans d'intervalle (les deux volumes sur Kant avaient paru en 1860) ce vœu vient d'être rempli pour le premier des grands systèmes issus de Kant, pour celui de Fichte². Nous avons

¹ *Geschichte der neuern Philosophie*, 1854-1860. — Une seconde édition très-augmentée et enrichie a paru pour les volumes sur Descartes et Spinoza (1865), Leibnitz (1867), et va paraître pour les deux volumes sur Kant.

² Ce volume se divise en quatre livres. Le premier est consacré aux prédecesseurs de Fichte : Reinhold, Schultze, Maimon, Beck, Jacobi, p. 1-212. — Le deuxième livre traite de la vie de Fichte et de la première période de sa philosophie, p. 215-440. — Le troisième livre est consacré tout entier à la *Théorie de la science* (Wissenschaftslehre), p. 443-794. — Le quatrième livre enfin, qui est sur le point de paraître et qui formera la seconde partie

désiré signaler le plus tôt possible aux lecteurs du *Compte-rendu* l'apparition de cet important ouvrage et nous avons pensé qu'ils accueilleraient avec intérêt la communication d'un chapitre plus biographique sans doute que strictement philosophique, mais qui a trait à l'un des incidents les plus curieux et les plus discutés de la vie de Fichte : nous voulons parler de la fameuse accusation d'athéisme à la suite de laquelle Fichte fut obligé de quitter Iéna¹. Plus tard, nous l'espérons, nous pourrions revenir à ce livre à tous égards si considérable, et donner à nos lecteurs un des chapitres consacrés à l'exposition du système de Fichte.

Pour l'intelligence des pages qui vont suivre, il suffit de se rappeler que Fichte, déjà célèbre, avait été appelé en 1794, à l'âge de trente-deux ans, comme professeur à Iéna et y avait été reçu avec enthousiasme. Par malheur plusieurs conflits, soit avec les professeurs, soit avec les étudiants, avaient déjà ébranlé sa position, lorsque se produisit la lutte dont on va lire le récit.

L'accusation d'athéisme. Fichte obligé de quitter Iéna. 1798 — 1799.

I. L'OCCASION.

1. Les articles de Forberg et de Fichte.

Nous arrivons au dernier et au plus grave des conflits qui ont marqué la vie de Fichte, à un conflit qui émut l'attention publique bien au delà des cercles universitaires, et qui eut pour conséquence la nécessité pour Fichte de quitter Iéna. Dans aucune autre affaire, Fichte n'avait aussi peu contribué à faire naître le différend; mais une fois la lutte commencée, il n'a rien fait pour l'apaiser; au contraire, il a mis toute son énergie à la pousser aux dernières limites, de manière que chacun pût voir qu'il ne s'agissait pas ici de certaines opinions de certains professeurs,

du volume, traitera des écrits de la dernière période de Fichte (depuis son établissement à Berlin).

¹ C'est le quatrième chapitre du second livre, p. 275-303.

mais d'une question de vie ou de mort pour la philosophie elle-même.

En 1798, un jeune professeur nommé Forberg, un des premiers et des plus intelligents auditeurs de Fichte, un des esprits les plus ouverts de la jeunesse philosophique d'alors, envoya au *Journal philosophique* d'Iéna, que dirigeaient Niethammer et Fichte, un article sur « *le développement de l'idée de la religion.* » Kant avait fondé la religion uniquement sur les besoins moraux et pratiques de l'homme et l'avait conçue comme foi de la raison; Forberg voulait, tout en se plaçant à ce point de vue, montrer que la religion n'était pas une foi, une croyance, et n'était encore ainsi nommée que par une impropriété de termes et une sorte de jeu de mots. Elle est purement et simplement pratique; elle consiste uniquement dans la droiture de la vie, dans l'honnêteté de la conduite. Pour bien agir, il n'est besoin d'aucune croyance particulière, d'aucune foi en quoi que ce soit, de la foi en Dieu pas plus que d'une autre. La religion dans le seul sens possible de ce mot, c'est-à-dire dans son sens purement pratique, peut aussi bien se concilier avec l'athéisme, que le théisme lui-même avec le contraire de cette religion. On ne peut fonder la religion que moralement, sur la conscience; et, quant à la foi en Dieu, on ne peut l'appuyer sur rien, ni sur l'expérience, ni sur la spéculation. La religion est donc purement pratique; mais on ne peut pas dire qu'elle soit une foi pratique; se servir de ce mot de foi, c'est jouer sur les termes.

Fichte trouva dans cette dissertation « un athéisme sceptique » qui ne s'accordait pas du tout avec sa propre pensée. En qualité d'éditeur académique du *Journal philosophique*, il n'était pas soumis à la censure; il était lui-même le juge en dernier ressort de l'admission ou du rejet des articles; il aurait donc pu refuser, d'autorité, l'article de Forberg. Mais il répugnait à faire usage d'un tel pouvoir. Il eut l'idée de publier l'article, mais en l'accompagnant de ses observations. Forberg n'ayant pas consenti à ce mode de publication, Fichte se décida à imprimer l'article tel quel et à traiter de son côté le même sujet dans une dissertation spéciale qui parut en même temps : *Sur le fondement de notre foi à un gouvernement divin du monde.* Comme nous aurons plus tard à revenir sur la doctrine religieuse de Fichte, dans l'étude de son système, nous ne donnerons ici que l'idée-mère de ce travail. Fichte s'y montre d'accord avec Forberg, sur ce point que la religion consiste dans la pratique du bien. Mais il cherche à prouver, contre

lui, que cette pratique du bien moral ne fait qu'un avec notre foi intuitive et primitive en un ordre moral (supra-sensible) de l'univers, — ordre qui est identique avec Dieu même. En réalité, selon Fichte, la religion est une foi, une foi morale dont il conçoit le contenu éternel comme l'ordre moral du monde, à la façon du panthéisme.

La différence entre Fichte et Forberg n'était rien de moins que la différence entre l'athéisme sceptique et le panthéisme religieux. Celui qui ne voyait pas (ou ne voulait pas voir) cette différence devait regarder les doctrines des deux philosophes comme aboutissant à la même négation des croyances reçues. A un tel point de vue, les deux articles devaient paraître deux professions d'athéisme.

2. *La lettre anonyme.*

Il y avait beaucoup de gens qu'une telle profession devait réjouir. Fichte avait une foule d'ennemis qui, par jalousie, prévention, blessure d'amour-propre, désiraient sa perte. On avait, en secret, répandu contre lui des semences de calomnie qui devaient lever un jour et porter des fruits redoutables. Déjà quelques années auparavant, Fichte avait su, de très-bonne source, qu'à Dresde les ministres étaient peu favorablement disposés à son égard.

A peine ces deux articles avaient-ils paru qu'ils furent dénoncés de la manière la plus basse, dans un écrit anonyme intitulé : *Lettre d'un père à son fils étudiant, sur l'athéisme de Fichte et de Forberg* (sans nom d'éditeur ni d'imprimeur). Cet écrit courut surtout dans la Saxe électorale. Selon l'habitude des dénonciations de ce genre, il ne renfermait guère que des citations de passages détachés de leur contexte, — passages qui devaient prouver l'impiété et la perversité des doctrines et des auteurs qu'on attaquait.

Cet écrit était signé G. . . . , — dans l'intention évidente de laisser croire au public que l'auteur était un théologien considéré de l'époque, Gabler, qui avait autrefois résidé à Iéna. Mais le but ne fut pas atteint; Gabler protesta publiquement dans la *Gazette littéraire universelle* contre « la grossière calomnie » qu'on lui attribuait. Plus il était éloigné lui-même des vues de Fichte, plus on doit honorer et louer la conduite qu'il tint. Elle devrait être un exemple et un avertissement pour tous ceux qui seraient tentés

de se laisser aller aux persécutions théologiques. Sa protestation se termine par ces paroles : « Je me réjouis plutôt de ce que cet important sujet de l'existence objective de Dieu occupe l'attention publique grâce aux profondes spéculations de Fichte, de Niethammer et de Forberg ; car c'est ainsi seulement que la vérité peut gagner, ce n'est pas par une foi aveugle. Je serais très-fâché que ces savants fussent empêchés par les circonstances extérieures d'exposer librement et ouvertement leurs opinions : ce serait une perte réelle pour la vérité qui ne peut faire des progrès que par la recherche libre. La théologie mériterait les plus graves soupçons, si elle avait besoin pour se défendre, du secours des princes : si elle ne peut pas se défendre elle-même par de bonnes raisons, elle n'a aucune valeur. — Telle étant ma manière de penser, j'en crois n'avoir pas même besoin d'affirmer solennellement que je ne suis pas et que je ne peux pas être l'auteur de l'écrit en question. Quant à l'auteur véritable, je ne le connais pas, et je ne connaîtrais pas même la brochure si elle ne m'avait été envoyée il y a quelques mois. Quant à celui qui a répandu le bruit calomnieux que je serais l'auteur de cet écrit, je l'abandonne à sa propre ignominie. »

Fichte conjecturait que l'auteur anonyme était le médecin Gruner, d'Iéna, un de ses ennemis les plus acharnés, homme d'un caractère méprisable et dont la mémoire est encore aujourd'hui en mauvais renom. L'auteur ne s'est jamais nommé ; il n'a jamais été découvert ; il a voulu cacher sa première calomnie par une autre calomnie ; ce trait, joint au caractère anonyme de l'écrit, suffit à le noter d'infamie.

Et c'est sur un écrit de ce genre que le gouvernement de la Saxe électorale d'alors, motiva ses mesures et son accusation contre Fichte ! C'est à cette dénonciation anonyme seule qu'il emprunta les citations tronquées des deux articles sur lesquels se fondait son accusation !

II. ACCUSATION ET DÉFENSE.

1. Le décret de confiscation et l'acte d'accusation du gouvernement de la Saxe électorale.

La première mesure prise par le gouvernement saxon fut un rescrit adressé aux deux universités de Leipzig et de Wittenberg,

rescrit d'après lequel le *Journal philosophique* était confisqué, et défendu pour l'avenir : les universités étaient de plus exhortées à défendre « la religion attaquée » (19 novembre 1798). L'édit de confiscation fut publié dans toutes les gazettes allemandes et d'autres gouvernements furent invités à prendre la même mesure. Le Hanovre imita en effet l'exemple de la Saxe ; la Prusse au contraire fit une réponse évasive et laissa tomber l'affaire.

Quatre semaines plus tard (18 décembre 1798) le gouvernement saxon faisait parvenir aux curateurs de l'université d'Iéna une accusation en règle. Il y déclarait les doctrines de Fichte et de Forberg inconciliables avec le christianisme, et même avec la religion naturelle ; il demandait que l'éditeur du *Journal philosophique* fût sérieusement puni et menaçait même d'interdire aux jeunes Saxons l'université d'Iéna, si on n'arrêtait sérieusement la funeste propagande de l'athéisme.

Le ton de cette pièce est tel, que la Saxe électorale semble s'y arroger les droits d'un supérieur hiérarchique sur la branche Ernestine.

2. Appel au public et Apologie juridique de Fichte.

Pour atteindre sûrement l'athéisme prétendu de Fichte, on avait trouvé bon à Dresde de le frapper de deux côtés différents. L'édit de confiscation portait l'affaire devant l'opinion publique ; l'acte de réquisition la portait devant le gouvernement de Saxe-Weimar. Fichte se vit donc obligé à une double défense — une justification publique qu'il écrivit et fit paraître sur-le-champ, et une justification administrative que le sénat académique lui demanda, sur l'ordre du grand-duc (10 janvier 1799). Il nomma la première de ces deux pièces son *Appel au public à propos de l'accusation d'athéisme* ; elle était dirigée contre l'édit de confiscation et portait sur le titre cette remarque épigrammatique : « écrit qu'on est prié de lire avant de le confisquer. » La seconde pièce était une *Apologie juridique contre l'accusation d'athéisme* ; elle fut signée par lui et par Niethammer et envoyée immédiatement au grand-duc sans passer par la filière officielle ordinaire (18 mars 1799).

Jusqu'ici la conduite de Fichte était irréprochable. L'édit de confiscation du gouvernement saxon avait fait le tour des gazettes ; Fichte était publiquement accusé d'athéisme ; personne ne pouvait lui faire un crime de se défendre publiquement. Il était natu-

rel aussi, qu'en présence d'une telle attaque, l'apologie prît sous ses mains la forme d'une contre-accusation. Il s'agissait de ce conflit de tendances et de doctrines que Kant avait déjà signalé avec vigueur : d'un côté la tendance dogmatique qui fait de Dieu un être isolé, fini, semblable à l'homme ; de l'autre la foi purement pratique ou morale ; « d'un côté la religion d'une vaine recherche de la faveur divine, » de l'autre « la religion de la vie droite et honnête. » La foi dogmatique fait partout abstraction du rapport entre l'objet et nous ; et cela, en particulier, dans les questions religieuses. Nos adversaires, dit Fichte, demandent qu'on connaisse Dieu, abstraction faite du rapport qui existe entre Dieu et nous. Il faut renoncer au bon sens pour croire en Dieu de cette manière. Or c'est précisément ce que je ne veux pas faire, et c'est pourquoi je suis censé athée. Nos adversaires veulent un Dieu qu'ils déduisent du monde sensible, un Dieu duquel ils font dépendre leur propre existence sensible, et duquel ils peuvent désirer de recevoir et recevoir, en effet, quelque chose pour cette même existence. Que peuvent-ils désirer autre chose que le bonheur ? Le désir en l'homme n'est que la poursuite instinctive du bonheur. Or le premier sentiment religieux véritable fait mourir en nous le désir pour toujours. Cette mort est notre totale régénération, la condition *sine qua non* de notre salut, la vie dans le ciel, la mort au monde. Ceux qui se représentent Dieu comme le maître des destinées, comme le dispensateur de la félicité, et qui attendent de lui leur propre félicité, — ceux-là, au fond de leur cœur, ce n'est pas Dieu qu'ils cherchent, c'est eux-mêmes. La foi dogmatique est au fond de l'eudémonisme ; or tout eudémonisme, à le bien prendre, c'est de l'egoïsme, et la suprématie de l'egoïsme, c'est là l'athéisme véritable. Notre philosophie, dit Fichte, nie la réalité du temporaire et du passager pour affirmer, dans toute sa grandeur, celle de l'impérissable et de l'éternel ; elle a le même but que le christianisme. Nos adversaires transforment le christianisme en une énervante doctrine *du vrai moyen d'être heureux* ; c'est à eux que doit s'adresser le reproche d'athéisme.

Cet écrit qui jetait le jour le plus clair sur le point de vue religieux de Fichte et qui renfermait l'expression vigoureuse de sa conviction et de sa colère, mais qui n'était pas fait pour dissiper les méprises et pour calmer les inimitiés, cet écrit était déjà imprimé, lorsque Fichte fut officiellement averti d'avoir à se justi-

fier devant le grand-duc, au sujet des articles du *Journal philosophique*.

L'*Apologie* de Fichte combat, pas à pas, l'accusation avec une logique et une éloquence toutes judiciaires ; c'est un plaidoyer qui attend et provoque la décision du juge ; elle est écrite dans le style d'un discours prononcé devant un tribunal, et non dans le style d'affaires d'un document officiel. A supposer que les articles incriminés continssent véritablement une doctrine athée, cela ne suffirait pas, dit Fichte, pour justifier l'application d'une peine. On ne peut parler sur la religion sans parler en même temps contre la religion de quelqu'un ; il n'y a aucune loi de l'empire contre l'athéisme ; les écrivains sont libres. Mais, à supposer que des écrits athées dus-sent être punis, il faudrait d'abord prouver que les écrits accusés sont réellement athées. Or, la question ne peut être tranchée que par des arguments et non par une décision officielle. Et supposé enfin que les écrits dont il s'agit fussent athées, les éditeurs du *Journal* ne seraient pas coupables en tant qu'écrivains, mais seulement en tant que censeurs. Mais l'accusation est fausse, les articles incriminés *ne* sont *pas* athées. Ici se place, comme dans l'*Appel*, la démonstration philosophique de cette thèse. D'où vient alors cette fausse accusation ? La première source en est la lettre délatrice ; cette source première et essentielle est anonyme, ténébreuse, misérable, déjà flétrie comme une infamie littéraire. Mais comment a-t-il pu se faire qu'un gouvernement puisât, à une telle source, des motifs d'accusation ? Fichte veut dévoiler les vraies intentions de ce gouvernement qui a exploité l'accusation religieuse pour couvrir la haine politique, qui dit : *athéisme* et qui pense : *démocratisme*. Voilà le fin mot de l'accusation. « Je suis, à leurs yeux, un démocrate, un révolutionnaire, un jacobin. Ce soupçon est le vrai motif, le motif mal déguisé de l'accusation intentée contre moi. Le soupçon est faux, aussi faux que le prétexte lui-même. Je ne suis pas un révolutionnaire, je ne suis pas une de ces têtes ardentes qui menacent la tranquillité publique ; je n'ai point d'ambition politique. Ma vie, ma doctrine, avant tout mon amour décidé pour les recherches spéculatives, en sont la preuve. Il y a un critère auquel on peut reconnaître les savants qui ne sont pas de l'espèce révolutionnaire. Ce sont ceux qui aiment leur science et qui montrent qu'elle s'est emparée de leur âme tout entière. L'amour de la science et tout particulièrement celui de la spéculation, lorsqu'il a une fois saisi un homme, le possède à tel point qu'il n'a plus d'autre désir que de s'en occuper en

paix. » — « Je ne puis désirer aucune révolution, car tous mes désirs sont satisfaits. Je ne puis vouloir provoquer et soutenir aucune révolution, car je n'en ai pas le temps. » — « Et quand j'aurais devant moi une vie de plusieurs siècles, je saurais la remplir d'une manière si conforme à mes goûts, qu'il ne me resterait pas une seule heure pour m'occuper de révolutions. » — « Le mobile de l'accusation est clair; il est notoire. Je n'ai pas l'habitude des précautions pusillanimes; et je n'en voudrais surtout pas user maintenant, car je suis las de ces attaques, *et je veux, cette fois, ou bien assurer mon repos pour le reste de mes jours, ou bien me résigner courageusement à ma perte.* »

III. LA DÉCISION.

1. *Ce qu'on pensait à Weimar.*

Tel était donc l'état des choses entre Fichte et le gouvernement de la Saxe électorale. Quelles mesures allait prendre maintenant le gouvernement de Weimar? Tandis que Fichte réclamait une décision juridique, on désirait à Weimar — où l'on était d'ailleurs animé des meilleures intentions à l'égard de Fichte — mener l'affaire à bonne fin par la voie tranquille des tractations administratives; on voulait d'un côté protéger la personne du philosophe et la liberté d'enseignement, de l'autre apaiser le gouvernement de la Saxe électorale au moyen d'un avertissement sérieux adressé aux éditeurs du *Journal philosophique*. On désirait donc à Weimar que l'attention publique fût le moins possible attirée sur cette fâcheuse controverse au sujet de l'athéisme, — qu'on s'en occupât le moins possible. Le gouvernement avait protégé Fichte dans tous les conflits antérieurs; il aurait désiré que Fichte lui laissât avec confiance le soin d'arranger cette nouvelle affaire, qu'il n'en appelât pas au public, qu'il ne fit pas de son apologie un plaidoyer devant aboutir à une sentence officielle. Il avait à veiller non seulement sur la liberté de l'enseignement, mais encore sur les intérêts de l'université qui était menacée de l'interdit dans la Saxe électorale. La situation du gouvernement de Weimar n'était donc pas facile; la conduite de Fichte contribua beaucoup à rendre cette situation plus difficile encore. Fichte prenait cette affaire — com-

me il était naturel à son point de vue — en philosophe et au grand sérieux, non en diplomate. Mais on comprend que le gouvernement de Weimar aurait préféré qu'il la prît d'une manière moins sérieuse et moins propre à agiter l'opinion.

2. *Lettre de Schiller à Fichte.*

Les dispositions où l'on était à Weimar se peignent on ne peut mieux dans une lettre écrite par Schiller à Fichte le 26 janvier 1799, c'est-à-dire, au moment même où venait de paraître l'*Appel au public* : « Mes meilleurs remerciements pour votre écrit. Il est incontestable que vous vous y êtes justifié aux yeux de tous les hommes de sens du reproche d'athéisme ; et même ceux qui n'entendent rien à la philosophie auront la bouche fermée par vos arguments. Mais il aurait été à désirer que le début fût plus calme, et même que vous n'eussiez pas attribué à toute cette affaire autant d'importance et de gravité pour votre sécurité personnelle. Car avec la manière de penser du gouvernement d'ici, il n'y avait pas le moindre danger de ce genre. J'ai eu l'occasion ces jours derniers de parler de l'affaire avec tous ceux qui ont une voix en ces matières ; j'en ai même parlé plus d'une fois au grand-duc en personne. Celui-ci m'a déclaré nettement qu'on ne toucherait pas et qu'on ne pouvait pas toucher à votre liberté d'écrivain, bien qu'on désirât que certaines choses ne fussent pas dites en chaire. Au surplus, cette dernière remarque n'est que son opinion personnelle : ses conseillers ne feraient pas même cette réserve. Ceux-ci, avec de telles dispositions, n'ont pu voir sans une impression fâcheuse vos craintes de persécution. On vous reproche aussi d'avoir fait cette démarche toute personnelle, quand l'affaire était déjà en train à Weimar. Vous n'aviez à faire qu'au gouvernement de Weimar et l'appel au public ne pouvait avoir lieu qu'à propos de la vente de votre journal — et encore tout au plus — et non à propos de la plainte que l'électorat de Saxe a élevée contre vous à Weimar et dont vous pouviez attendre les suites en toute tranquillité. »

3. *La lettre de Fichte à Voigt. — Fichte songe à se fixer à Mayence.*

L'*Apologie* produisit à Weimar un effet plus fâcheux encore que l'*Appel* et le bruit courut que le gouvernement avait décidé de ré-

primander Fichte pour cause d'imprudence : cette censure devait passer par l'intermédiaire du sénat académique et par conséquent ne serait pas secrète. Ce bruit lui étant parvenu, Fichte sortit des justes bornes dans lesquelles il était resté jusqu'alors. Ses démarches précédentes avaient pu sembler fâcheuses au gouvernement de Weimar ; au point de vue où se plaçait Fichte, elles étaient parfaitement légitimes. Mais maintenant il va en faire une qui, à son propre point de vue, paraît aussi imprudente que fausse, — une démarche qui n'était pas digne de lui.

Il faut savoir que depuis quelque temps les yeux de Fichte étaient fixés sur une autre université allemande, qui depuis la paix de Campo-Formio faisait partie du territoire français : je veux parler de Mayence, où Wilhelm Jung, ex-conseiller de l'Électeur, s'occupait, en qualité de président de la nouvelle Commission des études, d'un plan de réorganisation de l'université. Jung avait échangé des lettres avec Fichte à ce propos ; un certain nombre de professeurs renommés de diverses universités allemandes devaient être appelés à Mayence : parmi eux, en première ligne, Fichte et, sur son conseil, quelques-uns des plus distingués de ses collègues d'Iéna, avec lesquels il avait discuté l'affaire et pris déjà certains arrangements. Mais ces messieurs avaient compté sans leur hôte : l'hôte, ici, c'était la république française qui allait bientôt succomber et qui n'avait ni le pouvoir, ni la volonté de s'occuper d'universités allemandes. Fichte songeait très-sérieusement à s'établir à Mayence, et c'est cette perspective qui l'encouragea dans l'attitude qu'il allait prendre vis-à-vis du gouvernement de Weimar.

Il voulut prévenir la réprimande dont il avait entendu dire qu'il était menacé et il écrivit, pour détourner le coup, une lettre au conseiller intime Voigt à Weimar, — lettre qui n'avait et ne pouvait avoir d'autre but que d'intimider le gouvernement. « Il se peut, écrivait Fichte, que certains motifs inspirent au gouvernement la résolution de me faire adresser par le sénat académique une verte réprimande, et que le gouvernement se croie certain que j'accepterai tranquillement cette censure. Je dois déclarer qu'il ne faut pas compter là-dessus : je ne dois ni ne puis l'accepter. Je n'aurais dans ce cas d'autre parti à prendre que de répondre à la censure par ma démission, et de livrer aussitôt à la plus large publicité la censure, la démission et la présente lettre. Je dois ajouter que plusieurs amis qui partagent mes idées, qui sont généralement considérés comme contribuant au renom de l'université, et qui verraient dans l'atteinte portée à ma liberté d'enseignement

un coup pour la leur, sont sur ce point d'accord avec moi. » — « Ils m'ont promis, continue Fichte, que si j'étais forcé par les difficultés pendantes de quitter cette académie, ils m'accompagneraient et s'associeraient à mes entreprises ultérieures ; ils m'ont autorisé à vous en avertir. On parle d'une nouvelle université : mon plan est fait, et nous pouvons espérer retrouver là un théâtre d'activité semblable à celui qui seul nous retenait ici, et une considération qu'on nous refuserait ici dans le cas où la mesure dont il s'agit serait prise. »

Cette lettre a le ton d'un *Quos ego*, le caractère d'une menace. La menace était-elle fondée ? On peut en douter. A en juger par le résultat, elle ne paraît pas l'avoir été. Mais ce dont on ne peut douter, c'est qu'elle était *voulue*. Au reste Fichte, lorsqu'il écrivit la lettre, ne pouvait plus guère compter sur Mayence, car il savait par des lettres qu'il avait reçues depuis peu, combien les choses allaient mal de ce côté. Mais lors même que la menace eût été tout à fait sérieuse et son accomplissement assuré, il n'était pas généreux de faire à l'université une si cruelle blessure — une blessure qui équivalait presque au coup de la mort.

On a manqué à la justice quand on a reproché au gouvernement de Weimar d'avoir traité comme une pièce officielle une lettre qui avait un caractère privé. En réalité ce n'était pas une lettre intime. Le destinataire n'était autre que le curateur de l'université. L'intention de Fichte était que la lettre parvînt à la connaissance du gouvernement : sans cela, quel sens aurait eu sa lettre ? Il voulait avertir le gouvernement, le mettre sur ses gardes. N'allait-il pas jusqu'à déclarer qu'en un certain cas il livrerait cette lettre elle-même à la publicité la plus étendue ? En outre il avait dit expressément : « Je laisse tout à fait à votre propre sagesse le soin de décider si vous communiquerez à d'autres ce que je vais vous dire ou si vous vous bornerez à en tenir compte pour vos décisions personnelles. » Il était donc tout à fait naturel que cette lettre fût mise au nombre des actes et documents de l'affaire.

4. Conseil donné par Paulus.

Si une démarche irréfléchie peut être excusée par ce fait qu'on s'y est décidé sur le conseil d'un ami, la lettre précipitée et imprudente de Fichte a son excuse. C'est un ami, le professeur Paulus, qui l'a poussé à l'écrire. Non-seulement Paulus a conseillé la

lettre, mais encore il l'a lue en brouillon et expressément approuvée. Il était convenu entre eux que Fichte devait refuser de se soumettre à une réprimande du sénat et accepter en revanche une censure qui n'aurait pas de caractère public. Cela n'était pas dit expressément dans la lettre, mais Paulus qui porta lui-même cette pièce à Weimar, laissa entendre qu'il y avait là une issue ouverte au gouvernement. Toute cette diplomatie échoua, et Fichte eut dans cette malheureuse démarche la triste consolation d'avoir suivi une tactique dont il n'était pas même l'inventeur.

Il avait, en tout ceci, montré trop de confiance, non-seulement dans l'habileté de son ami, mais aussi, à ce qu'il semble, dans sa fidélité à tenir parole. A en juger d'après les assertions répétées de Fichte, Paulus lui aurait promis de donner sa démission en même temps que lui, et n'aurait pas tenu sa promesse, lorsque l'affaire devint sérieuse. Paulus lui-même a toujours nié cette promesse et a déclaré que c'était une « chimère, » une « imagination » de Fichte. Le bruit courut que Fichte avait reçu la même assurance de plusieurs autres de ses collègues, et nommément des deux Hufeland, de Loder, d'Ilgen, de Niethammer et de Kilian. Il n'existe à cet égard aucune certitude. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, quatre ans après la démission de Fichte, Paulus, Niethammer, Woltmann, Hufeland, Ilgen, avaient quitté l'université d'Iéna.

5. *Le rescrit ducal (Goethe).*

Quelques jours après la lettre de Fichte, l'affaire reçut une solution dans le Conseil d'Etat de Weimar : une influence particulière sur la décision finale revient à Goethe qui déclara très-nettement qu'un gouvernement ne pouvait pas se laisser menacer ainsi, et que Fichte devait maintenant recevoir à la fois la réprimande et sa démission. Quelqu'un ayant parlé de la grande perte que ferait par là l'université, Goethe s'écria, dit-on : « Une étoile disparaît, une autre étoile se lève ! » — « Je voterais contre mon propre fils, écrivait-il encore quelques mois plus tard à Schlosser, s'il se permettait un pareil langage vis-à-vis d'un gouvernement. »

La décision qui fut prise était exactement conforme au vote de Goethe. Le 29 mars 1799, le gouvernement déclara au sénat académique, qu'il devait « reconnaître comme très-imprudente, la propagation entreprise par les éditeurs du *Journal philosophique*,

« de thèses qui sont tout à fait étranges et scandaleuses, du moins à prendre les mots dans leur sens usuel, » et qu'il devait « reprendre » les professeurs Fichte et Niethammer, « pour leur manque de réflexion. » Et comme Fichte avait annoncé par lettre qu'il donnerait sa démission, dans le cas où on lui adresserait une réprimande, on déclarait, dans un « *post-scriptum*, » que cette démission était immédiatement acceptée.

6. Seconde lettre de Fichte à Voigt. Les pétitions des étudiants.

Avant que le rescrit ducal fût communiqué au Sénat par le recteur, on laissa à Fichte le temps de faire une seconde démarche pour essayer de réparer ce que la première n'avait pu empêcher. Sur le conseil de ses amis, il écrivit encore une lettre à Voigt. Cette fois encore, Paulus joua la rôle d'instigateur et d'intermédiaire, avec aussi peu de succès qu'auparavant. Dans cette seconde lettre, Fichte disait que la première avait pour objet d'annoncer qu'il donnerait sa démission, dans le cas où il serait frappé d'une réprimande, qui porterait atteinte à sa liberté de professeur. Or, ce cas ne s'était pas réalisé : la réprimande qui lui avait été adressée laissait intacte la liberté de l'enseignement ; il ne pouvait donc lui convenir, ni vis-à-vis de lui-même, ni vis-à-vis du public d'avoir, pour cette seule cause, donné volontairement sa démission. Il appelait cette seconde lettre « une explication authentique » de la première. — Dans le fait, c'était une *rétractation*, une humiliation déplorable, et d'autant plus fâcheuse qu'elle n'atteignit pas son but.

Dans les actes de la chancellerie de Weimar se trouve une courte notice sur une entrevue de Paulus avec le conseiller intime Voigt, — relation écrite par ce dernier, en date du 3 avril 1799, à huit heures du soir. Après avoir lu la lettre de Fichte, Voigt déclare verbalement au professeur Paulus « que cette pauvre excuse ne change pas un iota à l'affaire. La lettre sera mise sous les yeux du duc, quoiqu'elle ne puisse rien changer. » Paulus exprime le désir de parler lui-même au duc : on lui répond qu'il en est bien libre, mais que ce serait importuner inutilement Son Altesse (*eine unnütze Behelligung Serenissimi*). Sur quoi Paulus déclare qu'il y renonce. La lettre est remise le lendemain au duc, et, peu de temps après, le pro-recteur reçoit l'avis que « la lettre de Fichte n'a pas été regardée par le duc comme devant modifier

la décision prise. » Alors Fichte reçoit officiellement et la réprimande et l'acceptation de sa démission. Ainsi se termina son activité académique à Iéna.

Les étudiants furent très-douloureusement affectés de la perte d'un si grand maître. Ils adressèrent deux fois au duc (avril 1799 et janvier 1800), des pétitions couvertes de signatures nombreuses pour obtenir le maintien ou le rappel de Fichte. Dans les deux cas la réponse fut négative, brève et irritée ; la première fois déjà, il fut déclaré que le duc ne voulait pas être importuné plus longtemps de cette affaire.

Peut-être la pétition aurait-elle réussi si elle avait été conçue dans l'esprit que voulait le gouvernement de Weimar. Steffens, qui avait signé la première pétition, raconte qu'Hufeland le juriste avait reçu de Weimar le projet ou du moins l'idée-mère d'une pétition, dans laquelle les étudiants devaient avouer l'imprudence de Fichte, et faire appel à la clémence du duc. Steffens ajoute que lui-même fit échouer ce plan.

7. *Départ d'Iéna.*

Ces deux lettres à Voigt, que Fichte n'aurait jamais dû écrire, furent imprimées dans plusieurs journaux, ce qui ne put se faire qu'avec l'autorisation du gouvernement de Weimar. C'était là un acte de véritable inimitié contre Fichte, et ce ne fut pas le seul. Lorsque, peu de temps après sa démission, il voulut changer de séjour et vivre quelque temps à Rudolstadt, dans une retraite profonde, le prince, qui auparavant lui avait témoigné de la bienveillance, ne le lui permit pas, obéissant, à ce que croit savoir Fichte, à des conseils venus de Weimar. Ce fut un bonheur pour Fichte. Ce que le prince de Rudolstadt lui refusait, le roi de Prusse le lui accorda. Au lieu d'aller à Rudolstadt, il alla à Berlin, où s'ouvrit bientôt pour lui un nouveau et plus vaste théâtre d'activité.

IV. APPRÉCIATION DU CONFLIT.

1. *Le tort de Fichte.*

Si j'ai traité cette histoire de l'accusation d'athéisme dans toute son étendue et dans tous ses détails, c'est d'abord à cause de son importance intrinsèque; c'est aussi parce que ce conflit n'a pas cessé d'intéresser l'opinion et de provoquer des jugements pour et contre. On peut aujourd'hui formuler le jugement de l'histoire avec une absolue impartialité.

Sur un point — mais sur un seul — Fichte doit être blâmé. Il n'aurait jamais dû écrire les lettres à Voigt, ni la première, ni moins encore la seconde. Le fait qu'elles lui ont été arrachées par les instances de ses amis n'est pas une excuse. Un homme comme lui ne se laisse rien arracher ni imposer. Ici il aurait dû avoir à côté de lui le δαίμόνιον avertisseur de Socrate pour combattre les conseils de ses amis. Toutefois il y a pour Fichte une excuse tout humaine. C'était une position difficile, contrainte, que celle où il se trouvait. Amèrement attaqué au près et au loin, fatigué et excité par les écrits apologétiques qui l'avaient occupé des mois entiers et avaient fait incessamment planer devant son esprit l'image de la persécution, — qui pourrait s'étonner de voir dans une telle situation le plus brave chanceler à la fin, et, écoutant mieux des conseils étrangers que son sentiment intime, faire une démarche malheureuse qui en amène bientôt à sa suite une seconde ?

2. *Le tort du gouvernement de Weimar.*

Les dernières mesures, les mesures décisives prises par le gouvernement de Weimar méritent un jugement beaucoup plus sévère. Si le gouvernement avait censuré Fichte pour sa lettre à Voigt, l'avait même censuré très-vertement, il l'aurait puni avec dureté mais non avec injustice. Quant à une censure relative à ses doctrines et à ses écrits, Fichte ne l'avait pas méritée. La réprimande qu'on lui adressa n'était fondée en réalité sur rien de sérieux. Si l'on veut forcer la philosophie à parler un langage qui « à prendre les mots dans leur sens usuel » ne paraisse à personne

« étrange et scandaleux, » on ferait beaucoup mieux d'interdire absolument toute philosophie. On ne peut lire enfin le « post-scriptum » où, en réponse à la lettre de Fichte, la destitution est jointe à la réprimande, — on ne peut le lire sans éprouver la pénible impression que le gouvernement a saisi des deux mains cette lettre irréfléchie pour jouer sur-le-champ l'offensé et pour couper toute retraite à un homme accablé. S'il voulait se débarrasser de Fichte, il aurait pu tout au moins, et sans se manquer en rien à lui-même, laisser l'initiative au professeur.

Il se peut sans doute que la manière dont Fichte menait sa défense, son *Appel au public* comme son *Apologie* officielle aient déplu à Weimar, et aient contrarié de plus d'une façon les vues du gouvernement; il se peut aussi qu'après tant de conflits et de difficultés, Fichte lui-même fût devenu à charge aux autorités de Weimar. Mais il n'y a là aucun sujet sérieux de reproche pour Fichte, aucun motif pour une mesure aussi grave qu'un blâme. Le gouvernement ne devait pas se laisser entraîner à l'irritation par les difficultés dont il s'agit; il devait encore moins laisser cette irritation influencer sur sa décision définitive. Or, on a l'impression, en lisant les pièces, qu'en réalité c'est la mauvaise humeur qui a dicté le rescrit décisif. Les démarches ultérieures du gouvernement de Weimar confirment cette impression. Le refus opposé à la lettre de rétractation de Fichte, puis aux pétitions des étudiants; — plus tard, la publication autorisée des deux lettres compromettantes de Fichte, enfin, les empêchements mis à son séjour à Rudolstadt, tout cela laisse l'impression d'une disposition, non-seulement irritée, mais décidément hostile, et qui ne sied pas à un gouvernement. Malgré la démission offerte par lui, Fichte quitta Iéna comme un banni. Il était sacrifié, et sa démission équivalait à une expulsion.

3. Conséquences pour l'université.

Cette affaire ne pouvait manquer d'avoir de fâcheuses conséquences pour l'université. La censure et la destitution étaient, en réalité, une grave atteinte à la liberté d'enseignement, atteinte qui fut vivement ressentie dans les cercles académiques. Goethe remarque lui-même, qu'à la suite de ces événements, un secret mécontentement s'était emparé des esprits. Quand la liberté de l'enseignement subit une défaite, ne fût-ce que dans un cas isolé,

c'est pour une université un coup au cœur, une secousse qui l'atteint dans ce qu'elle a de plus intime ; c'est un désastre dont il lui est difficile de se remettre, et les conséquences justes et nécessaires d'un tel état de choses sont les mésaventures qui se succèdent pour l'université ainsi atteinte aux sources de la vie. Après le départ de Fichte, Iéna eut à faire cette expérience, à souffrir de ces mésaventures. Peu d'années après, bon nombre des meilleurs professeurs avaient abandonné l'université. Était-ce à la suite d'une entente secrète ? c'est ce que nous ne pouvons dire, quoique la tradition le prétende. En tout cas, la connexion de ces divers événements est assez claire et instructive, même dans le cas où il n'y aurait pas eu une telle entente.

4. *Explications de Fichte.*

Dans une lettre à Reinhold, écrite peu de temps après l'issue du conflit, Fichte en a raconté et apprécié la marche avec une clarté, une sincérité, une exactitude qui ne laissent rien à désirer ; il y déclare qu'il n'a pas pu se mettre, dans cette affaire, au point de vue du gouvernement de Weimar, parce qu'il tenait, avant tout, à un jugement *de droit* sur le conflit ; il avait donc dû réclamer, ou l'absolution entière, ou la destitution. Il ne pouvait prendre un chemin de traverse. « J'étais d'ailleurs depuis longtemps fatigué de ces voies secrètes ; depuis quelque temps j'avais cessé, dans des occasions semblables, de questionner et de m'informer ; et surtout dans cette question, je ne voulais pas le faire. Je croyais devoir cela à la vérité ; je croyais qu'il était d'une importance incalculable, que les cours ¹ fussent obligées à prononcer un jugement de *droit* clair et net ; je croyais ne devoir rien faire qui leur rendit possible d'éluder cette responsabilité. » — « C'est dans ce but que fut écrite mon *Apologie* ; c'est pour ces raisons que j'évitai, pendant le cours de l'affaire, de parler ou d'écrire à aucun des conseillers intimes. »

Aussi se repent-il maintenant d'avoir écrit cette lettre à Voigt, qui avait pour but d'influer sur la décision du gouvernement. « Si seulement j'étais resté, quelques jours de plus, fidèle à la résolution que j'avais maintenue pendant trois mois, et presque jusqu'à la veille de la décision finale ! Quoi qu'ils eussent

¹ Les cours de Dresde, Weimar, etc.

pu faire, ils n'auraient pas réussi à avoir contre moi la moindre apparence de droit. Pourquoi faut-il que je leur aie donné cette apparence par une fausse démarche, si peu conforme à mon caractère ! Puissé-je, du moins, expier suffisamment cette faute par mon repentir, par mon aveu sincère, par les suites pénibles qu'elle a pour moi ! Ah ! il est si difficile, quand on n'est entouré que d'hommes prudents et politiques, d'agir toujours selon la stricte droiture ! Nous sommes peut-être excusables si, à l'approche d'une grande décision, notre imagination s'égare, si elle égare du moins nos pensées en faisant miroiter devant nous l'idée du bien commun, derrière laquelle se cache souvent, sans que nous en ayons conscience, l'amour de nos aises et la répugnance à sortir des voies tracées ; — mais nous ne sommes excusables qu'à condition que nous ne nous laissions pas entraîner à obéir à ces perfides suggestions. »

Fichte aurait dû en rester à cet aveu de sa propre faute, à cette vue à la fois exacte et généreuse du conflit ; mais, plus tard, il cherche à se persuader à lui-même, qu'il a eu raison d'écrire sa première lettre au conseiller intime de Weimar, comme s'il avait, par cette lettre, annihilé d'avance la censure dont il était menacé ! Il écrivait le 20 août 1799, de Berlin, à sa femme : « Vois-tu, mon amie, je considère maintenant la chose comme ceci : de n'avoir pas voulu accepter la censure et d'avoir menacé de mon départ, c'était très-bien, c'était *mon affaire* ; je ne m'en repens pas le moins du monde, et, si c'était à refaire, je ne ferais pas autrement ; qu'ils aient accepté la démission, c'est *leur affaire*. Qu'en cela ils n'aient pas observé tout à fait les formes, c'est encore leur affaire, et non pas la mienne. Je ne suis pas fâché contre eux, car j'ai ce que je voulais. Je ne voulais point de censure, et je n'en ai point. Ce départ ne me rendra pas malheureux. J'approuve complètement ma première lettre. Je ne désapprouve que la seconde, qui m'a été arrachée par les instances de Paulus. Voilà, ma chère amie, ce que je pense. C'est ainsi que j'ai pensé dès que j'ai été hors de ce trou d'Iéna ; et c'est dans ce sens que je m'expliquerai publiquement à la première occasion favorable. »

Fichte s'est exprimé dans le même sens, plus tard encore, dans un écrit de 1806 : « Mémoire sur la *Théorie de la science* et l'accueil qui lui a été fait jusqu'ici. » Il y appelle sa première lettre un acte tout à fait sage, convenable et opportun, qu'il approuve encore entièrement après un intervalle de huit années. Quant à la seconde lettre, qui devait adoucir l'effet de la première, il déclare

qu'elle lui a été « arrachée par les instances et les importunités » de ses amis, et qu'elle a donné à sa résolution les apparences de l'équivoque et de la faiblesse.

5. *Explication de Goethe.*

A côté de ces explications de Fichte, qui, sur le seul point où il y ait un reproche à lui adresser, vacille entre le repentir et l'obstination, plaçons les explications de Goethe, dont le vote fut d'une importance capitale dans la décision dernière. Ce que Goethe écrivait à Schlosser, peu de temps après que Fichte eut quitté Iéna, ne s'est heureusement pas réalisé : « Je suis fâché que nous soyons obligés de perdre Fichte, et que sa folle arrogance le prive d'une situation dont — je le dis sans crainte, quelque singulière que puisse sembler cette hyperbole, — dont il ne retrouvera pas l'équivalent sur toute cette machine ronde. Plus on avance, plus on estime les dons de la nature, parce qu'ils ne peuvent être remplacés par rien. Fichte est certainement un esprit des plus distingués ; mais, à ce que je crains, il est perdu pour lui-même et pour le monde. » Goethe donna un jugement beaucoup plus détaillé de toute cette affaire, dans ses « Journaux et Annales, » où il y revient avec le calme propre à sa manière. « Après le départ de Reinhold, qui fut considéré, avec raison, comme une grande perte pour l'université, on eut la hardiesse, je dirai même la témérité d'appeler à sa place Fichte qui, dans ses écrits, s'était exprimé avec grandeur, mais non toujours avec prudence, sur les plus grandes questions morales et politiques. C'était une des individualités les mieux trempées qui aient jamais paru, et l'élévation de ses sentiments était au-dessus de toute espèce de doute ; mais comment aurait-il pu rester toujours d'accord avec le monde, puisqu'il le regardait comme sa création et comme son bien ? » — « Il avait osé s'exprimer, dans son *Journal philosophique*, sur Dieu et sur les choses divines, d'une manière qui semblait contredire les opinions reçues sur ces sujets mystérieux ; il fut attaqué et accusé ; sa défense n'améliora pas sa position, parce qu'il y montra trop de passion, ne se doutant pas des bonnes dispositions qui dominaient, à son égard, chez les autorités, et de l'interprétation bienveillante qu'on donnait à ses pensées et à ses paroles. Il est vrai qu'on ne pouvait pas le lui déclarer en tout autant de termes, et qu'on ne pouvait pas davantage lui expliquer

officiellement de quelle manière on voulait, sans bruit, le tirer d'embarras. L'université était fort agitée à ce sujet; on en parlait dans les sens les plus divers, et il courait toute sorte de bruits : il était question, en particulier, d'une réprimande ministérielle, d'une sorte de censure que Fichte aurait à subir. Cette rumeur mit Fichte hors de lui, et il se crut le droit d'adresser au ministère une lettre violente, dans laquelle, supposant que la censure était décidée, il déclarait superbement qu'il ne l'accepterait jamais et qu'il préférerait quitter sur-le-champ l'université; il ajoutait que, dans ce cas, il ne serait pas seul à partir, mais que plusieurs professeurs distingués partiraient en même temps que lui. Une telle lettre rendait inutile tout le bon vouloir qu'on avait à son égard; toute issue était désormais fermée, toute médiation impossible, et, ce quel'on pouvait faire de plus doux, était de lui accorder sur-le-champ la démission dont il parlait. Ce fut alors, et au moment où il n'y avait plus à revenir sur le passé, que Fichte apprit quelle était la solution que nous avions voulu donner à l'affaire, et dut se repentir de sa démarche précipitée que nous regrettions nous-mêmes sincèrement. Quant à la convention d'après laquelle certains professeurs devaient quitter en même temps que lui l'université, elle n'eut pas de suites, et tout resta, pour le moment, dans le *statu quo*; mais un secret mécontentement s'était emparé des esprits, si bien que plus d'un chercha sans bruit une place ailleurs, et qu'à la fin Hufeland, le juriste, partit pour Ingolstadt, Paulus et Schelling pour Würzburg. »

Les détails dans lesquels nous sommes entrés précédemment, permettent de juger du degré d'exactitude du récit et des appréciations qu'on vient de lire, et où il faut faire la part du point de vue *ministériel* de Goethe. Quant à la philosophie de Fichte, Goethe ne s'en faisait pas une idée juste lorsqu'il lui attribuait cette bizarre idée, « de regarder le monde comme sa création et comme son bien » (en prenant ces mots dans leur sens usuel). Sous une telle impression, Goethe a bien pu penser, en donnant son congé au philosophe d'Iéna, de la même façon à peu près que le Méphistophélès du second Faust, lorsqu'il congédie le bachelier, ce disciple d'un Pseudo-Fichte: « Original, va toujours, dans ta magnificence ¹ ! »

Mais sur le caractère de Fichte, Goethe a dit le vrai mot: *C'était une des individualités les mieux trempées qui aient jamais paru.* »

CH. RITTER.

¹ Original, fahr' hin in deiner Pracht !